



ZONE DE VIDÉOPROTECTION

POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

AFFICHAGE OBLIGATOIRE SI LE PUBLIC EST FILMÉ

RESPONSABLE DU SYSTÈME

CONTACT POUR EXERCER VOS DROITS

INFORMATION COMPLÈTE — ADRESSE COURTE DIRECTE

DURÉE RÉELLE DE CONSERVATION

Vous disposez notamment d'un droit d'accès aux images. La notice complète indique l'ensemble de vos droits et comment saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

Référence de l'autorisation préfectorale (facultative sur ce panneau) : _____

RPC-SUP-089A